



Grande mulette

## « L'ARROS »

Site non prioritaire

### Généralités

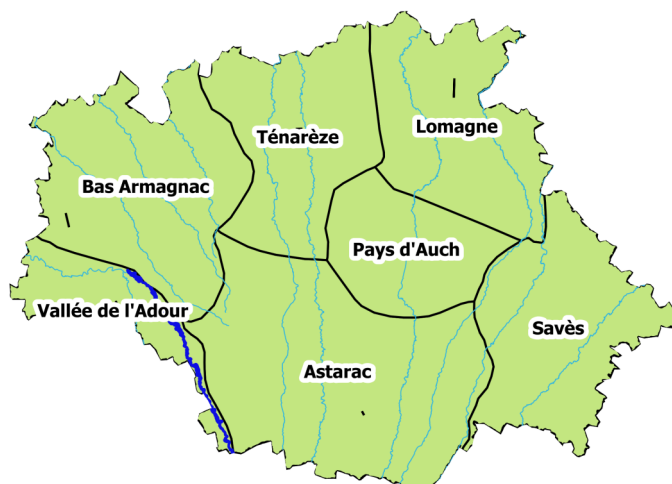
#### Communes concernées :

Izotges, Termes d'Armagnac, Tasque, Las-serade, Plaisance, Beaumarchés, Ladevèze-Rivière, Juillac, Marciac, Saint Justin, Sembouès, Cazaux-Villecomtal, Malabat, Haget, Betplan, Villecomtal sur Arros, Montégut-Arros, St-Aunx-Lengros, Armentieux

**Superficie :** 1089 hectares

**Milieus dominants :** Cours d'eau et milieux connexes

**Statuts de protection et inventaires :**  
ZNIEFF de type II cours de l'Arros / Partie amont du cours d'eau en réservoir biologique



### Description

Le site ENS intègre le lit mineur de l'Arros sur tout son linéaire gersoïse, ainsi que ses milieux humides associés sur sa partie inondable. L'ENS est calqué sur le périmètre de la ZNIEFF modernisée « cours de l'Arros » sur sa partie gersoïse.

Le site est remarquable du fait de la présence de la Grande Mulette, espèce dont la conservation est considérée comme « en danger critique d'extinction » par l'IUCN et découverte en 2016. 40 individus vivants y ont été recensés lors de prospections non exhaustives.

Ces résultats font de l'Arros un site d'importance nationale pour ce mollusque dont la présence n'est connue que dans les bassins versants de la Loire, de la Charente, de la Garonne, de l'Adour et de l'Ebre en Espagne.

Le site héberge également notamment une belle population de Mulette des rivières *Potomida littoralis*, la Loutre, la Cistude d'Europe. Le Guépier d'Europe niche également sur ses berges.

### Contexte socio-économique

**Statut de propriété :** propriétaires privés

**Gestionnaires :** privés, Syndicat Mixte de gestion Adour Amont

**Usages :** pêche, agriculture, chasse

**Aménagements présents :** non renseignés

# Intérêts écologiques et paysagers

## Faune remarquable :

Grande Mulette  
Loutre d'Europe  
Vison d'Europe  
Guêpier d'Europe

**Flore remarquable :** non renseignée

## Habitats remarquables :

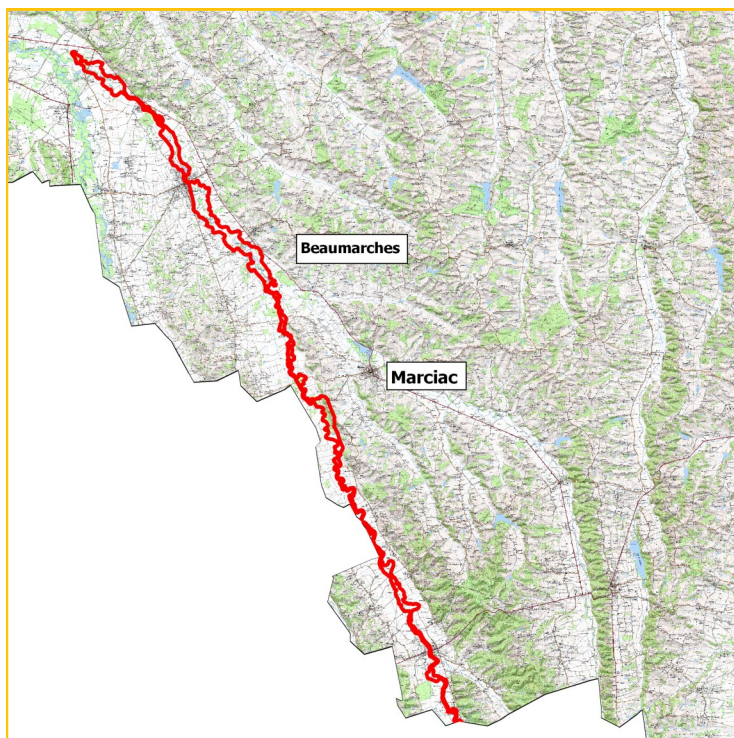
cours d'eau

**Éléments paysagers ou culturels remarquables :** /

DÉPARTEMENT  
DU GERS



Loutre d'Europe



## Menaces

Perturbation de la dynamique du cours d'eau,  
Travaux hydrauliques,  
Pollutions de l'eau et eutrophisation,  
Pratiques agricoles,  
Circulation et piétinement du lit du cours d'eau,  
Dégradation des zones humides (comblement, drainage, etc.)

## Mesures de gestion

### Mesures déjà en place :

Inventaire et suivi Grande Mulette

### Actions à envisager :

Plan de gestion partenarial pour la grande Mulette à élaborer  
Collaboration partenariale avec le syndicat Mixte Adour Amont  
Sensibilisation des propriétaires et/ou des exploitants agricoles  
Amélioration des connaissances  
Protection du site (acquisition, maîtrise d'usage, etc.)  
Maintien de pratiques agricoles favorables à la qualité des eaux  
Entretien adaptée des cours d'eau et milieux associés  
Protection réglementaire éventuelle des stations de présence connues de la Grande Mulette